

Charte des Démocrates pour Argenteuil • Élections municipales 2014

Au cours de la prochaine mandature municipale, le Mouvement Démocrate veut contribuer à faire progresser à Argenteuil les valeurs démocratiques : écoute des Argenteuillais, respect de l'opposition, transparence dans les décisions municipales.

Nous voulons la maîtrise des dépenses municipales et la recherche systématique de coopérations, pour arrêter l'augmentation des impôts.

Nous voulons que les choix municipaux protègent et valorisent notre environnement naturel ; qu'ils contribuent à la cohésion sociale, dans le respect de la loi et des institutions ; qu'ils attirent les créateurs d'activité, les employeurs, les investisseurs.

Nous voulons constituer au conseil municipal un groupe Démocrate, pour défendre ces valeurs et faire aboutir les projets qui les concrétiseront.

Nous travaillerons avec les citoyens et forces politiques qui s'engageront dans la même direction.

A- Faire confiance aux citoyens et à la démocratie

- 1- Écouter les Argenteuillais : tenir des réunions de voisinage régulières, non seulement en maisons de quartier, mais aussi dans chaque école primaire, pour les habitants des environs.
- 2- Voter un budget participatif : ces réunions de voisinage discuteront de l'affectation d'un budget de maintenance et d'équipement local, le Conseil Municipal gardant la décision finale.
- 3- Consulter les acteurs associatifs : organiser une convention, au moins annuelle, sur chaque grand thème de la vie municipale (logement, santé, scolarité, sécurité, circulation, transports publics, seniors, etc.), permettant aux acteurs associatifs, aux services et aux élus de discuter des priorités et d'établir les résultats obtenus.
- 4- Que le Maire consulte, avant chaque conseil municipal, les représentants de chaque groupe politique, sur chacun des points de l'ordre du jour.
- 5- Transparence des services : publier sur le site de la Mairie un organigramme détaillé, comprenant les attributions et adresses mail des responsables de services.
- 6- Transparence budgétaire : publier en ligne, sous format aisément consultable, les budgets et le compte administratif.

B- Miser sur la coopération

- 7- Rechercher systématiquement des coopérations avec les communes voisines. En particulier, fédérer les communes traversées par les lignes J et L pour obtenir de la SNCF le retour à un fonctionnement décent.
- 8- Conditionner les investissements à l'obtention des cofinancements publics possibles : départementaux, régionaux, nationaux, européens, etc.
- 9- Anticiper les difficultés et les attentes des entreprises : qu'un élu municipal rencontre systématiquement chaque chef d'établissement de 10 salariés ou plus implanté à Argenteuil.
- 10- Veiller à la sécurité et l'attractivité des commerces.
- 11- Avec la Police Nationale et la Gendarmerie, donner priorité à la surveillance des quartiers, commerces, voies et halls d'immeubles, à l'intervention rapide sur appel, à la prise systématique des plaintes. Permettre à la police municipale de se concentrer sur la sécurité publique, le respect de l'espace public et de la civilité. Pour cela, automatiser autant que nécessaire la surveillance de la voirie et du stationnement.
- 12- L'Agglomération doit être une source d'économies. Les doublons avec les services municipaux doivent être supprimés. Pour commencer, l'Agglomération ne doit pas générer un euro d'indemnités d'élus en plus : déduire son budget d'indemnités de celui des indemnités municipales des deux villes.
- 13- Annuler la hausse annoncée de la taxe d'habitation, en rétablissant l'abattement général que le Conseil Municipal vient de supprimer.
- 14- Écoles publiques : rechercher toutes les opportunités d'expérimentations, de cofinancements, de projets pilotes, pour faire progresser l'enseignement, la qualité et l'attractivité de nos écoles.

C- Investir pour une ville agréable et attractive

- 15- Créer un pôle de bureaux, pour des TPE ou plus grandes entreprises, à proximité immédiate de la gare centrale, anticipant la restructuration des « deux gares » avec l'arrivée de la Tangentielle. Sans attendre, et en partenariat avec la SNCF, créer un espace de bureaux partagés (« coworking ») dans les locaux sous-utilisés de la gare centrale.
- 16- Présenter en début de mandat un plan de désendettement, basé sur une baisse de la dette, en valeur, chaque année, à la Ville et à l'Agglomération, sans augmentation des taux d'imposition.
- 17- Pour cela, plafonner le montant des dépenses de fonctionnement de la Ville et de l'Agglomération.
- 18- Définir un plan de réduction des consommations d'énergie pour les équipements municipaux et l'éclairage.
- 19- Privilégier, avec les partenaires cofinanceurs, la refonte des entrées de ville et des axes traversant la ville, qui représentent l'image d'Argenteuil pour ses visiteurs, partenaires et nouveaux habitants : le pont d'Argenteuil, Gabriel Péri, Jean Allemane, le pont-aqueduc / Henri Barbusse, Joliot-Curie, les bâtiments visibles du train en gare d'Argenteuil, le bâtiment de la gare du Val.
- 20- Aménager de façon progressive les berges de Seine, en lien avec le Département et les entreprises. Maintenir un bon accès aux deux zones industrielles, tout en faisant découvrir aux Argenteuillais les berges de Seine à la hauteur de l'île et du boulevard Héloïse. Dès 2014, ouvrir cette partie centrale des berges aux piétons et cyclistes les dimanches après-midi de mars à septembre. A terme, aménager une promenade continue d'Épinay à Rueil, passant par le pont-aqueduc.